

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2002/025281**
n°de gestion : **1997B00040**
n°SIREN : **410 451 173 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 27/11/2002 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.C.T. société à responsabilité limitée

21 rue François Garcin 69003 Lyon -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
ordonnance du Président (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :
nomination de commissaire à la transformation

02/11/02
13413
A.C.T.

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège Social : 21 rue François Garcin
69003 LYON
410 421 173 RCS LYON

330 003

REQUETE

à Monsieur le Président du Tribunal de commerce de LYON

Le soussigné Monsieur Albert REY, agissant en qualité de gérant de A.C.T., société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, ayant son siège social 21 rue François Garcin, 69003 LYON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 410 421 173 RCS LYON, a l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Monsieur Albert REY, associé unique de la société A.C.T., envisage sa transformation en société par actions simplifiée comportant un seul associé. En application de l'article L. 224-3 du Code de commerce, cette transformation ne pourra être décidée que sur présentation par un ou plusieurs commissaires d'un rapport sur la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers.

Le même article dispose que le commissaire à la transformation peut être chargé de l'établissement du rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce, et que dans ce cas, un seul rapport serait rédigé.

C'est pourquoi le soussigné ès-qualités sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de désigner un Commissaire en vue de l'accomplissement de la mission légale définie ci-dessus.

Présentée à LYON
Le 19 novembre 2002

La Gérance

Albert Rey

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de commerce de LYON, **assisté du greffier**

Vu la requête présentée par Albert REY, gérant de la société à responsabilité limitée A.C.T.,
qui envisage sa transformation en société par actions simplifiée comportant un seul associé,

Vu les articles L. 223-43 et L. 224-3 du Code de commerce,

Désignons : *N. Marc KRIEF, société CORCEP*

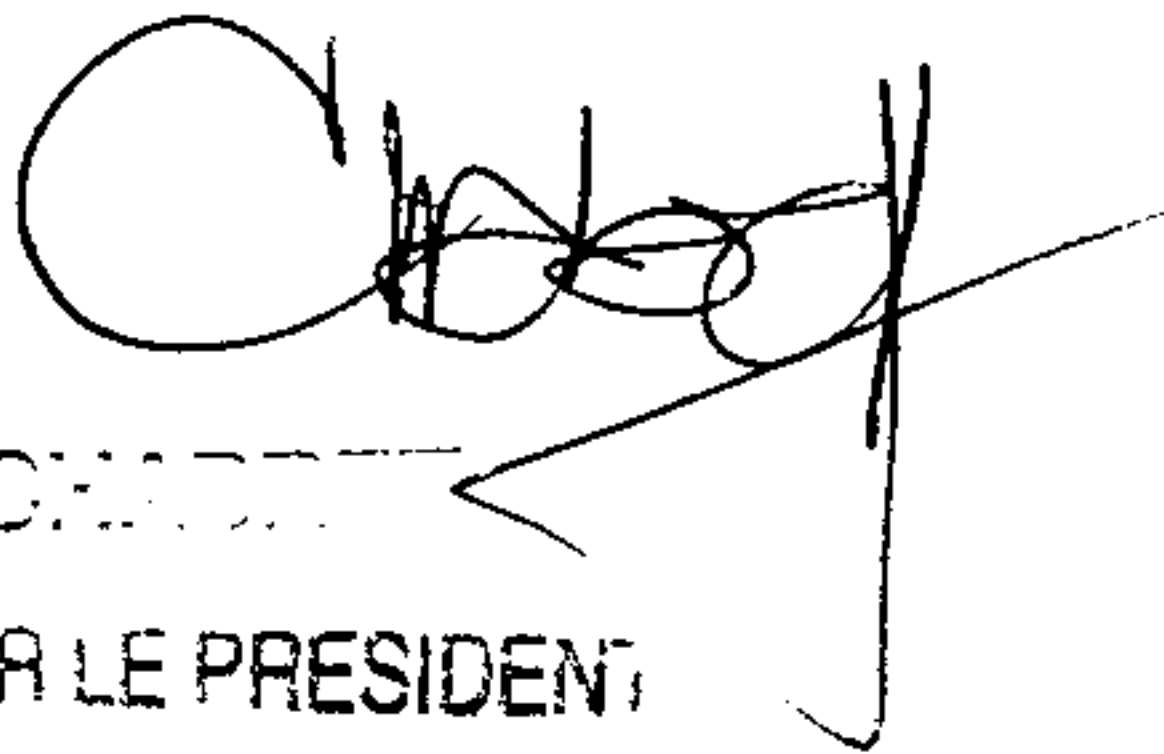
51 Avenue Jean Jaures

69 007 LYON

avec la mission d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister, ainsi que d'établir le rapport sur la situation de la Société.

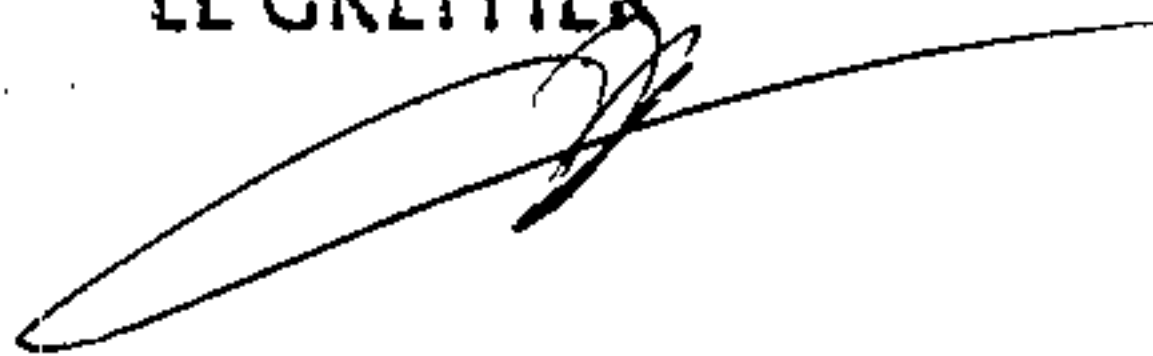
Fait à *LYON*
Le **26 NOV. 2002**

LE PRÉSIDENT



C. CHABERT
POUR LE PRÉSIDENT
LE JUGE DELEGUE

LE GREFFIER



G T C LYON
ORIGINAL
Répertoire NO 21431
Décreté le 26 NOV. 2002
Ordonnance exécutoire au sein du Tribunal de Commerce (art. 485 du C. de Com.)
Le Greffier

